

**DEMANDE D'ARRÊTE DE POLICE DE CIRCULATION
(travaux ; livraison) - Année 2024 -**

**A ADRESSER
10 JOURS
AVANT LE
DEBUT DES
TRAVAUX**

Sécurité Domaine Public
Mairie de Tulle
10 rue Félix Vidalin
CS 30125
19012 TULLE CEDEX
Tel: 05 55 26 64 61
sdp@ville-tulle.fr

NOM et ADRESSE de l'entreprise ou du demandeur :

N° SIRET _____ **APE** _____ (mention obligatoire)

Portable : _____ Mail : _____ @ _____

Sous-traitant(s) intervenant sur le chantier : _____

Nature des travaux ou de la livraison : _____

Si déclaration auprès de l'Urbanisme, veuillez préciser le n° du dossier :

Adresse des travaux ou de la livraison _____

DATE DES TRAVAUX / LIVRAISON : / / 2024 au / / 2024

Matin de _____ à _____ Après-Midi de _____ à _____

Nous joindre un plan ou une photo de la zone des travaux ou de la livraison

Plusieurs rues de la Ville de Tulle ont des restrictions de tonnage, **préciser le tonnage des camions :**



Nombre de place de stationnement (10m²)	
Benne (20m²)	
Echafaudage (ml)	
Nacelle	
Palissade (ml)	
Stockage de matériaux (m²)	
Mise en place de la signalisation par la ville de Tulle	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Observations (ex. fermeture de voie, chaussée rétrécie, circulation alternée...)	

L'occupation du domaine public sera facturée (Tarifs votés par le Conseil Municipal le 12 décembre 2023-délibération n°36)			
Tarifs appliqués pour des livraisons ou des travaux d'une durée inférieure à 1 mois			
Espace occupé	forfait / place (=10m²) sur toutes les zones	par jour (si < ou égal à 7 jours)	4.98 €
		par jour (si > à 7 jours)	4.37 €
Benne	forfait / benne	par jour	26.52 €
		par semaine	104.86 €
Nacelle	forfait / nacelle (= 20 m²)	par jour (si < ou égal à 7 jours)	9.78 €
		par jour (si > à 7 jours)	8.54 €
Echafaudage Palissade	au ml	par jour	1.32 €
		par semaine	8.49 €
Stockage sur domaine public	au m²	par jour	1.32 €
Fermeture de route	forfait	par jour	29.13 €
Chaussée rétrécie/alternat		par jour	19.90 €
		par semaine	91.73 €
Prêt de panneaux et mise en place par la ville	Particulier	forfait	11.00 €
	Entreprise	le 1 ^{er} jour	50.00 €
		à partir du 2 ^{ème} jour (et +)	30.00 €

Si la durée des travaux est supérieure à un mois, des tarifs spécifiques sont appliqués.

Le Service du Domaine Public se réserve la possibilité d'imposer une fermeture de route, une chaussée rétrécie ou une circulation alternée en fonction de la configuration de la voie.
Dans le cas d'un ravalement de façade, remettre en place le « N° de voirie » en fin de travaux.
La demande de travaux (DP, PC) doit être déposée au Service Urbanisme de la Mairie de Tulle : obligatoire en ce qui concerne le ravalement de façade, clôture, toiture, construction de moins de 20 m²

Tulle, le ___/___/___

Signature

Les données recueillies via ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont confidentielles, limitées aux personnes habilitées et conservées de manière sécurisée durant la durée strictement nécessaire, conformément au RGPD.
Pour plus d'information ou pour l'exercice de vos droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, limitation et portabilité, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante : sdb@ville-tulle.fr